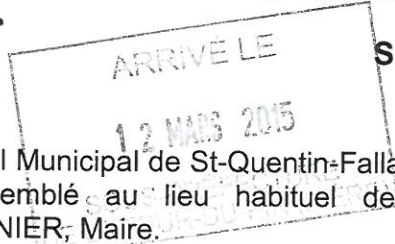




COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MARS 2015



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 3 mars 2015, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Cécile PUVIS DE CHAVANNES à Bernadette CACALY

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie SUDRE a été désignée.

DELIB 2015.03.09 13

OBJET : Demande de subvention au Conseil Régional pour la restauration partielle de la seconde enceinte du château de Fallavier

Monsieur Jean-Paul MOREL, conseiller délégué à la conservation du patrimoine historique, informe qu'il est nécessaire de restaurer les façades Ouest et Sud de la seconde enceinte du château de Fallavier.

Notre commune est très attachée à la sauvegarde, à la valorisation et à l'animation de son patrimoine. En 2011, la restauration d'un pan de mur de la première enceinte, côté Est, a été réalisée. Afin de poursuivre l'entretien et la sauvegarde du patrimoine communal, il convient à présent de réaliser des travaux de restauration sur la seconde enceinte.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Régional pour l'octroi d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE le maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional.**
- **AUTORISE le maire à signer tout document correspondant à cette affaire.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 10 mars 2015

Publication et transmission en sous-préfecture le **11 MARS 2015**

Le Maire,

Michel BACCONNIER

